

## Rapport de gestion sur les comptes 2009 établi par le Trésorier

### I - L'exploitation courante.

L'année 2009 a été marquée par une nette diminution des recettes et une bonne maîtrise des dépenses de l'association.

A- En ce qui concerne les recettes d'adhésions leur total s'élève à 114.703 € soit une diminution de 38%.

Les membres du Cercle Claude Lévi-Strauss se sont engagés en 2009 pour un montant de 54.000€. Toutefois, le Bureau, par souci de prudence a décidé d'enregistrer les dons au moment de la perception et non de la promesse, ce qui explique qu'en 2009 le Cercle n'a généré que 3.000 € de recettes.

Les manifestations diverses (voyages, dîners annuels, conférences...) ont dégagé une marge de 1.824 €, et ont généré 7.147 € de dons.

B- Les charges connaissent une augmentation de 18%, qui correspond au recrutement d'une assistante au cours de l'année 2008 et qui a été présente tout au long de l'année 2009. Cette augmentation répond par ailleurs à une volonté affirmée du Conseil d'administration de continuer à doter l'association de moyens lui permettant de s'assurer, à terme, une croissance pérenne. Hors salaires et charges sociales, les autres charges ont été maîtrisées.

C- Le résultat de cette exploitation courante se monte à 10.371 €. Le Conseil propose donc de prélever dans les réserves pour maintenir le même montant de versement au musée qu'en 2008, soit 40.000 €.

### II. Exceptionnel.

En 2008, la nouvelle catégorie des grands bienfaiteurs avait permis de recueillir 180.000€. En 2009, 30.000 € ont été recueillis, qui sont intégralement reversés au musée.

Il est à noter que, pour l'exercice 2010, les promesses s'élèvent déjà à 80.000 €.

Il est donc proposé à l'Assemblée de maintenir le versement fait au musée au niveau de celui de 2008, soit 40.000 €, en prélevant dans les réserves qui s'élevaient, fin 2008, à 55.903 €, et qui seraient par conséquent ramenées, fin 2009, à 25.205 €.

### Au total, la contribution de soutien au musée au titre de l'année 2009 s'élève à :

	<b>40.000 € (au titre des adhésions)</b>
<b>+</b>	<b>3.000 € (au titre du Cercle Lévi-Strauss)</b>
<b>+</b>	<b>30.000 € (au titre des grands Bienfaiteurs)</b>
<b>=</b>	<b>73.000 €</b>

### III. L'écart réalisé / budget 2009

Un budget 2009 ambitieux avait été arrêté en octobre 2008 par votre Conseil, sur proposition du Bureau.

Il avait alors été indiqué que le budget comportait plusieurs aléas intrinsèques à la nouveauté de certaines de nos innovations de 2008.

En particulier, il était prématuré d'extrapoler ce que le Cercle Lévi-Strauss ou la rubrique des Grands Bienfaiteurs - apparue pour la première fois en 2008 - pourrait générer comme recettes ; l'un était en train de se constituer, l'autre n'étant qu'une somme d'initiatives personnelles et exceptionnelles qu'il n'était pas possible de prévoir.

En outre, l'impact de la crise économique sur le montant des dons n'était pas encore apparu à l'époque et n'a donc pas pu être pris en compte.

En revanche, le contrôle des dépenses nous conduisait à penser qu'il n'y aurait pas de dérapage dans les charges, et ce fût le cas.